

fait historique et réalité eschatologique

La méthode historico-critique ne nous permet pas de reconnaître la Résurrection de Jésus comme un fait historique. Se pose dès lors la question de savoir quel type de réalité vise la confession de foi « Jésus est ressuscité » et sur quoi se fonde cette confession. Notre affirmation de la Résurrection peut être comprise comme l'interprétation de foi d'une réalité historique globale au centre de laquelle il y a la personne de Jésus, sa vie et sa mort, et la foi des disciples. Un certain nombre de faits constituent la « frange historique de la Résurrection », tandis que la Résurrection elle-même est à désigner comme un événement réel de l'ordre eschatologique.

I

position du problème

La Résurrection de Jésus est-elle un fait historique ou une réalité eschatologique (ou l'un et l'autre, ou ni l'un ni l'autre) ? On peut aujourd'hui se poser la question. Il semble même assez difficile de ne pas se la poser. Et pourtant, formulée en ces termes, cette question aurait paru bien étonnante aux théologiens anciens ou médiévaux et à toute la tradition théologique qui se situe dans leur ligne. L'expression « fait historique » leur était sans nul doute inconnue. Mais par rapport à ce que nous entendons assez spontanément dans le langage courant par « fait historique », il aurait été de soi pour eux que la Résurrection appartient à cet ordre de faits : cela n'aurait pas fait question. Quant à désigner la Résurrection comme réalité eschatologique, ce concept, qui ne relève plus du langage quotidien ordinaire, mais de celui de la théologie technique, est totalement étranger à la théologie traditionnelle : la question n'y aurait donc pas eu de place... Et cependant nous ne pouvons pas éviter la question : elle est spécifique et significative de notre situation théologique.

1 apparition de la science historique

D'où vient donc notre question et quelle en est la portée ? La question de l'historicité ou non de la Résurrection de Jésus résulte directement de l'apparition de la science historique à partir du XVIII^e et surtout du XIX^e s. Les anciens n'avaient pas toujours une lecture des textes scripturaires

Ignace berten

aussi naïve et réaliste que nous aurions parfois tendance à l'imaginer. Certains d'entre eux faisaient largement place au symbole ; mais la question de savoir si l'événement raconté s'était réellement passé ou non ne les intéressait pas tellement, car le symbole, la vérité exprimée par le récit leur paraissait beaucoup plus important que la matérialité des faits : les récits midrashiques du judaïsme ne peuvent se comprendre en dehors d'une telle perspective. En Occident cependant, une tournure d'esprit beaucoup plus réaliste s'imposa à partir du haut Moyen Age. De plus en plus, il ira de soi, pour la pensée chrétienne, que les textes bibliques et particulièrement évangéliques doivent être pris au pied de la lettre. La méthode historico-critique naissante commença par jeter le doute sur l'histoire ancienne profane, mais elle s'en prit rapidement aussi à l'histoire biblique, Ancien Testament d'abord, puis Evangiles. Pour les « esprits éclairés », il devint évident que les Evangiles n'étaient pas de simples chroniques historiques. En simplifiant (et en caricaturant aussi quelque peu), on peut dire que, sur ce point au XIX^e s., théologiens et exégètes se rangèrent selon deux grandes orientations : les uns, rejetant toute critique, s'en tiennent aux positions traditionnelles, de plus en plus inconfortables ; les autres, optant pour la critique, opèrent un tri parmi les faits bibliques : d'une part, il y a les faits historiques, c'est-à-dire ceux qui répondent aux critères d'une vérification scientifique et qui se sont réellement passés, d'autre part, il y a les légendes, les mythes, c'est-à-dire des histoires non véridiques. Ceux-ci sont le plus souvent considérés comme ne présentant aucun intérêt et sont par conséquent rejetés, sauf dans les théologies d'inspiration purement rationaliste ou idéaliste, où la priorité est accordée aux idées par rapport aux faits.

Les textes concernant la Résurrection de Jésus furent évidemment aussi confrontés à la méthode historico-critique : cette confrontation posa de difficiles problèmes à la théologie.

La Résurrection doit-elle être reconnue comme un fait historique (au sens de la méthode historico-critique) ? Sinon, qu'est-elle ? Rien d'autre qu'une légende sans contenu ? ou bien l'expression symbolique d'une idée ? Ou bien une réalité, mais alors une réalité de quel ordre ?

2 réflexion sur l'eschatologie

La mise en lumière au début de ce siècle de l'enracinement du Christ primitif et de la vie de Jésus dans le mouvement des espérances apocalyptiques fut à l'origine d'une multitude d'études théologiques sur la

fait historique et réalité eschatologique

dimension eschatologique du message évangélique et de la foi chrétienne. De là, il parut possible à nombre de théologiens ou exégètes, face aux apories du discours historique concernant la résurrection, de parler à son sujet de « réalité eschatologique ». Une telle expression permettait tout en même temps de dire que la Résurrection de Jésus est une réalité (qu'elle n'est pas rien ni une simple image), et que cependant elle appartient à un autre ordre de réalité que la réalité historique, et que par conséquent la méthode historique n'est pas qualifiée pour parler d'une telle réalité. Mais il faut remarquer immédiatement que la distinction ainsi établie entre fait historique et réalité eschatologique ne résout rien par elle-même. En effet, si le terme « fait historique » possède une certaine évidence immédiate dans notre culture (mais demande cependant à être précisé techniquement), il n'en va pas du tout de même pour la formule « réalité eschatologique », car le mot « eschatologique » non seulement est ignoré par le langage quotidien (même le langage de la foi), mais, en outre, comme terme technique du vocabulaire théologique, il est susceptible d'interprétations et de significés tellement divers et contradictoires qu'il n'a pas de signification sans une définition précise de son emploi.

3 sic et non...

Dans beaucoup de milieux chrétiens ouverts et un tant soit peu informés, il est de mise, à l'heure actuelle, d'affirmer nettement : la Résurrection n'est pas un fait historique. Il y a lieu de remarquer cependant que certains théologiens continuent à tenir la position inverse : on doit au moins examiner leurs raisons.

Quelques références¹ nous permettront de poser la question avec plus de

1. Les auteurs cités ici le sont simplement à titre exemplatif : on pourrait en citer bien d'autres. Ceux-ci sont certainement représentatifs. Voici la liste des ouvrages desquels les citations sont extraites : Jean DANIELOU, *La Résurrection* (Paris, Ed. du Seuil, 1969). Wolfhart PANNENBERG, *Esquisse d'une Christologie* (I) (Paris, Ed. du Cerf, 1971) ; *Grundfragen systematischer Theologie* (II) (Göttingen, Vandenhoeck, 1967) ; *Theologie als Geschichte* (III) (Zürich, Zwingli, 1966). Bertold KLAPPERT, *Diskussion um Kreuz und Auferstehung* (Wuppertal, AUSAAT, 1967). Robrecht MICHIELS, *Jésus-Christ, hier, aujourd'hui, demain* (Tournai, Casterman, 1971). Willi MARXSEN, *Die Auferstehung Jesu von Nazareth* (Gütersloh, Mohn, 1968). Gerhard EBELING, *L'essence de la foi chrétienne* (I) (Paris, Ed. du Seuil, 1970) ; *Wort und Glaube* (II), (Tübingen, Mohr, 1967) ; *Theologie und Verkündigung* (III) (Tübingen, Mohr, 1963). Heinz SCHLETTE, *L'épiphanie comme histoire* (Tours-Paris, Mame, 1969).

précision. Jean Daniélou et Wolfhart Pannenberg² soutiennent fermement que la Résurrection est un fait historique ; Bertold Klappert et à sa suite Robrecht Michiels parlent, à propos de la Résurrection, d'une marge ou d'une frange historique, en niant que la Résurrection elle-même soit un fait historique ; Gerhard Ebeling, Willi Marxsen et Heinz Schlette nient qu'en aucune manière la Résurrection puisse être dite historique. *Sic et non...*

Mais cet inventaire matériel ne nous mène pas bien loin : les mêmes mots peuvent cacher d'irréductibles oppositions.

II

la résurrection comme fait historique ?

Partons de la position la plus « dure », représentée ici par Daniélou. La Résurrection de Jésus est un fait historique non seulement parce que la découverte du tombeau vide est historique, mais parce que les apparitions du Ressuscité sont un fait historique. La présence du Ressuscité est « *une réalité constatable, sensible* », objet de « *la vue au sens ordinaire du mot* » (p. 47). Le témoignage des apôtres « *ne porte pas sur une vague affirmation que le Christ est vivant ; il porte directement sur la réalité physique de son corps ressuscité* » (p. 48). Ce qui fonde la foi en la Résurrection, c'est donc « *la constatation matérielle de la réalité du corps vivant du Christ* » (p. 50). Cette interprétation se trouve dans le droit fil de la compréhension traditionnelle du catholique moyen jusqu'il n'y a pas bien longtemps. Il est évident que si tels sont la Résurrection et les événements qui l'ont accompagnée, cette Résurrection doit être dite fait historique purement et simplement, sans commentaire, exactement au même titre que la mort de César. La difficulté vient de ce qu'aucun historien ou exégète ne peut lire les textes de cette façon en raison de l'objectivité critique de leur méthode : la nature même des textes évangéliques ne permet pas une telle lecture réaliste, si on les soumet aux mêmes critères d'analyse historique que ceux utilisés pour la lecture des textes anciens non bibliques. Et l'historien ne peut connaître qu'une seule méthode.

2. La traduction française **Esquisse d'une christologie** parle d'« événement historique » (p. 114 s.) : le mot allemand ainsi traduit est **Ereignis** qui, à mon avis, est plus proche du français « fait » qu'« événement » (**Geschehen**).

Pannenberg affirme également que la Résurrection de Jésus est un fait historique. Mais nous nous situons ici dans un contexte tout à fait différent. *« Qu'un fait déterminé ait eu lieu ou n'ait pas eu lieu il y a deux mille ans, ce n'est pas la foi qui nous en donne la certitude, mais seulement la recherche historique, dans la mesure où l'on peut arriver à la certitude en pareille matière »* (I, p. 116). L'historicité de la Résurrection ne peut cependant être affirmée de façon directe. Mais elle doit l'être indirectement, à titre de conclusion fondée sur un certain nombre de faits historiques (la mort de Jésus contredisant sa prédication et la prétention de sa vie ; le tombeau vide ; la foi et le témoignage des disciples), et sur l'histoire de la tradition dans laquelle ces événements prennent place : historiquement la foi des disciples témoignant que Jésus est ressuscité, malgré la contradiction que la croix opposa à sa vie, ne peut se comprendre si Jésus n'est pas de fait ressuscité, c'est-à-dire si, pour Jésus, ne s'est pas réalisé ce que la tradition apocalyptique attendait en parlant d'une résurrection des morts. *« La Résurrection de Jésus devrait donc être considérée comme un fait historique dans le sens suivant : si la naissance du christianisme — que Paul (sans parler des autres traditions) ramène aux apparitions de Jésus ressuscité —, quel que soit l'examen critique des données de la tradition, se comprend uniquement à condition de l'envisager dans la perspective de l'espérance eschatologique d'une résurrection des morts, ce qui est ainsi désigné est un fait historique, même si nous ne savons rien de plus précis à son sujet »* (I, p. 114). L'historicité de la Résurrection n'est donc pas établie à partir du caractère historique objectif des apparitions (ce qui est historique ce n'est pas la matérialité physique du corps du Ressuscité, mais l'expérience de vision des disciples), mais à partir du contexte historique global, déterminé par la tradition, dans lequel s'insère la foi pascale des disciples. La question ici n'est plus de savoir, comme pour Daniélou, si les faits sont bien tels que les prétend l'auteur, mais si le concept de fait historique est adéquat pour désigner la Résurrection comme explication de la foi des disciples : cette explication est-elle de l'ordre des faits historiques, homogène aux faits qu'elle explique ? Certainement non. Et de plus l'explication ne joue qu'à l'intérieur d'une compréhension de l'histoire (au sens de la connaissance historique) étendue à une philosophie totale de l'histoire qui va bien au-delà des prétentions de la méthode historico-critique. Il y aurait d'ailleurs lieu de se demander si le raisonnement qui permet de poser la Résurrection est aussi contraignant (la seule explication historiquement possible) que Pannenberg semble le dire. Dans ces conditions, est-il légitime de désigner la Résurrection de Jésus comme fait historique ? Non, nous semble-t-il.

la résurrection comme expression de la foi en Jésus ?

A l'inverse des auteurs qui tentent, selon des modalités diverses, d'affirmer la Résurrection comme fait historique, dans l'intention d'en assurer la réalité, d'autres théologiens ou exégètes, beaucoup plus nombreux aujourd'hui, proposent une réinterprétation du message chrétien traditionnel de la Résurrection exprimant celui-ci en faisant appel à d'autres catégories que celles de l'histoire.

Devant l'échec des théologies libérales fondées sur l'histoire de Jésus, Barth et puis surtout Bultmann avaient recentré la théologie sur la foi. La Résurrection de Jésus n'est pas l'objet d'une enquête historique, mais de la confession de foi ; la foi repose sur elle-même, non sur des preuves de la raison ou de l'expérience scientifique. Lorsque Bultmann dit que la Résurrection est le sens de la croix pour nous, il s'agit là d'une proposition de foi, non d'une constatation historique. Mais quant à la Résurrection, une telle proposition est fondamentalement ambiguë : la Résurrection est-elle la représentation symbolique de la grâce que Dieu nous accorde dans la foi par et en vertu de la croix de Jésus, ou bien est-elle « quelque chose » advenu à Jésus lui-même et qui par là est le sens de la croix ? Sur cette question, la théologie bultmanienne est, volontairement sans doute, agnostique. Il en est de même chez Marxsen lorsqu'il traduit le message de la Résurrection par l'expression « *l'affaire de Jésus continue* » (p. 129). L'accent chez les théologiens post-bultmaniens est déplacé de la croix à la vie de Jésus (ce qui redonne son importance à la démarche historique) ; mais l'approche de la question reste fondamentalement analogue : la Résurrection est le sens de la vie de Jésus pour nous, et l'enquête historique sur Jésus participe au dévoilement de ce sens. L'agnosticisme au sujet de la réalité de la Résurrection en Jésus (Jésus vit-il de quelque façon maintenant comme sujet personnel ?) semble bien conduire chez Marxsen ou Ebeling, par exemple, à une réponse négative.

Ebeling fait remarquer que « *la mort est la frontière de toute affirmation historique* » (II, p. 304) : il ne peut donc d'aucune façon y avoir d'affirmation historique concernant Jésus au-delà de sa mort. Ce qui est historique, c'est la mort de Jésus, d'une part, la foi des disciples, d'autre part. Le tombeau vide est, selon toute probabilité, une légende. Si le fait était réel, « *on devrait croire au Ressuscité malgré le tombeau vide, et sans se laisser troubler par ce fait mystérieux et ambigu* » (I, p. 75). La Résurrection de Jésus est la naissance de la foi en Jésus : « *l'apparition de Jésus et l'entrée*

fait historique et réalité eschatologique

dans la foi de celui à qui cette apparition s'adresse étaient une seule et même chose » (I, p. 76). Qu'est donc la Résurrection ? C'est l'événement par lequel Jésus devient pleinement et purement Parole de Dieu en cessant d'être cet homme historique. « *Jésus ne met radicalement en situation de foi que lorsqu'il interpelle comme le Crucifié, c'est-à-dire comme celui qui n'est plus là. Alors seulement il inaugure son existence eschatologique par la parole qui advient maintenant pour chacun dans sa situation* » (III, p. 91). Autrement dit, « *par la mort de Jésus, l'Eglise est constituée comme son corps, c'est-à-dire comme la présence historique du Ressuscité* » (III, p. 95).

Cette compréhension de la foi en la Résurrection esquivé efficacement les critiques opposées par la recherche historique au dogme traditionnel. Une telle lecture « démythologisante » des Evangiles dépasse en effet les objectivations des représentations de la foi. Il s'agit donc d'une interprétation existentielle de l'Evangile qui dégage la compréhension chrétienne de l'existence en se fondant sur Jésus et sa parole : le croyant est celui qui, à la suite de Jésus et par lui, reçoit son existence de Dieu. « *Qu'est-ce que la foi après tout, si ce n'est s'en remettre à Dieu ?* » (I, p. 81-82). Mais cette interprétation doit faire face à deux critiques. En premier lieu, s'il est exact de dire, comme le font Marxsen et Ebeling, que l'affirmation de la Résurrection de Jésus est une interprétation donnée par les disciples, il faut cependant reconnaître que, selon l'ensemble du témoignage néotestamentaire, cette interprétation est intentionnellement objective, de même d'ailleurs que celle de l'exaltation de Jésus, en ce sens que les disciples, qui croient en Jésus après sa mort et le disent ressuscité, n'entendent pas par là exprimer seulement le sens de la vie et de la mort de Jésus pour eux, mais confessent que pour eux Jésus lui-même est maintenant personnellement vivant. La question est ici de savoir si la reconnaissance de ce que Jésus « vit » au-delà de sa mort est essentielle à la foi des disciples et à la foi chrétienne en général, ou bien n'est rien d'autre qu'un conditionnement historique et culturel contingent de la foi chrétienne au Dieu de Jésus-Christ³.

La seconde critique concerne la question du fondement de la foi en Jésus et en particulier en Jésus ressuscité. Qu'est ce fondement de la foi ? Pour

3. Il est un fait qu'aujourd'hui nombre de chrétiens pensent leur foi sans référence à une résurrection « réelle » : cette question ne peut être traitée ici pour elle-même. Nous nous situons délibérément dans la ligne d'une interprétation « réaliste » de la Résurrection, nous demandant comment penser cette réalité.

Ebeling, ce n'est « *absolument pas un soutien qui dispenserait en partie de croire. Bien plutôt le fondement de la foi est ce qui fait que la foi est foi* » (I, p. 78) : ce fondement c'est Jésus en tant qu'il est une parole qui nous interpelle et nous invite à croire. Mais cette foi pure en Jésus, malgré sa mort qui est la contradiction de sa vie, privée de tout signe, de tout appui objectif, n'apparaît-elle pas comme totalement arbitraire, et donc déraisonnable ? C'est l'objection fondamentale adressée par Pannenberg à la théologie existentielle : « *L'obéissance de la foi face au kérygme serait une illusoire rédemption de l'homme par lui-même si elle n'était motivée par l'intelligence, si elle ne signifiait pas que la conviction est acquise par la vérité du message* ». — « *Cette reconnaissance est indispensable si l'on veut que la liberté de croire soit assurée face à la mise en doute de la vérité du message chrétien. Elle ouvre les yeux sur le fondement de la foi en Jésus lui-même extra me et préserve ainsi la décision de la foi du soupçon qu'elle reposerait sur une pieuse illusion* » (II, p. 241-242 et III, p. 341). D'où la volonté de Pannenberg d'établir l'historicité de la Résurrection.

Est-ce alors le dilemme ? Ou bien pour fonder la foi en Jésus ressuscité, on tente d'établir la réalité factuelle de la Résurrection, et seule la méthode historico-critique a compétence en cette matière. Or la Résurrection ne peut lui apparaître comme un fait historique : de la réalité de la Résurrection elle ne peut rien dire. Ou bien on reconnaît précisément cette incompétence de la méthode historique, et on fait de la proposition « *Jésus est ressuscité* » une confession de foi sans aucun fondement, et on est dans l'arbitraire irrationnel...

IV

la frange historique de la résurrection

Il y a une conviction de départ, exprimée explicitement ou apparaissant implicitement chez tous les auteurs cités : l'historien seul est outillé quant à l'analyse d'historicité ; lui seul peut déterminer si un fait dont parle un texte ou une tradition est historique ou légendaire, s'il est certainement arrivé, s'il est probable ou douteux. Et dans cette enquête, il ne peut déclarer *a priori* ce qui peut ou ne peut pas arriver. La foi n'a donc pas un accès propre à l'histoire, lui permettant de postuler l'historicité d'un fait sans vérification historique. Il y a lieu d'appliquer ici le principe proposé par Schlette : « *Nous sommes placés devant un choix: ou bien nous appuyer sur les données incertaines (en voulant interpréter comme argumentum pro le fait que l'impossibilité de n'importe quels événements méta-historiques*

ne soit pas établie avec certitude), ou bien, si nous l'osons, donner une interprétation qui laisse ouvertes les questions incertaines (donc qui n'affirme pas pouvoir les résoudre, que ce soit dans le sens traditionnel, ou que ce soit en adoptant une attitude résolument rationaliste). En même temps, cette dernière interprétation cherche à se représenter quelles étaient les expériences historiques qui ont justifié le discours interprétatif sur la Résurrection pour ceux qui croyaient déjà dans le cadre d'Israël » (p. 66).

Or qu'en est-il pour l'historien quant à la Résurrection ? Il y a deux données historiques que plus personne ne conteste sérieusement : la mort de Jésus sur la croix et la foi pascale des disciples (les disciples témoignent de ce que Jésus est ressuscité) ; et rien ne permet de mettre en doute leur bonne foi. De plus, l'exégèse historique a établi avec une très forte probabilité un certain nombre de faits de la vie de Jésus, certaines de ses attitudes fondamentales par rapport au judaïsme contemporain ; de ce point de vue, sa mort, comme condamné, semble bien, historiquement, contredire sa prétention d'être porteur d'une parole de Dieu. D'où se pose la question historique : comment comprendre la foi des disciples après cette mort ?

Quant aux événements historiques concomitants, il y a deux traditions : celle du tombeau vide et celle des apparitions. Les exégètes sont aujourd'hui fort divisés au sujet de l'historicité du tombeau vide. La négation nous semble cependant assez souvent reposer sur un *a priori* : le tombeau ne pouvait pas être vide ; Dieu ne peut en aucune manière intervenir au sein des causes secondes. Nous ne voyons pas très bien au nom de quoi il serait possible de déterminer *a priori* ce qui est possible ou impossible à Dieu. D'autre part, si le tombeau a été trouvé vide, ce qui nous paraît historiquement probable, toutes les explications de ce vide restent ouvertes, du fait qu'il n'y a pas eu de témoins de la disparition du corps. Nous pouvons seulement dire alors que les premiers chrétiens de Jérusalem y ont vu un signe (non une preuve) de la Résurrection. Il nous semble sage de se refuser à spéculer sur ce qu'a pu devenir le corps de Jésus : la question est sans intérêt, car l'espérance de la Résurrection n'est de toute façon pas liée à la représentation d'une transmutation physique du corps.

Quant aux apparitions, l'historien peut reconnaître que les disciples ont été le sujet d'expériences spirituelles et psychiques particulièrement intenses, qu'on peut désigner, au sens le plus général, comme « visions », et que ces disciples ont interprété l'expérience faite comme une rencontre de Jésus vivant ; dans « ce » qui leur advenait, ils ont reconnu Jésus le Crucifié.

Au niveau des faits historiques significatifs, on ne peut sans doute aller plus loin. Mais ces faits sont susceptibles d'interprétations diverses, et en particulier le fait historique de la foi des disciples. Ces faits sont ce qu'on peut appeler avec Klappert la « *frange historique* » de la Résurrection (p. 10). Et en ce sens, l'existence historique de l'Eglise fait elle-même partie de cette frange historique⁴.

V

la résurrection de Jésus et le langage symbolique de l'espérance

Sans s'imposer à la raison historique, l'interprétation chrétienne se fonde parce qu'elle est cohérente aux faits : elle apporte une véritable intelligence à ce mystérieux saut que constitue la foi des disciples par rapport à la croix.

Annonçant la Résurrection, les disciples étaient convaincus que Jésus vivait personnellement par delà sa mort : pour eux, ce n'est pas seulement l'homme du passé qui continue à exercer une action dans le présent à partir de la réalité même de son passé ; le Jésus d'autrefois est maintenant lui-même présent dans son action. L'expérience post-pascale est interprétée comme une action personnelle présente de Jésus. Il en résulte que l'affirmation de la Résurrection suppose de la part des disciples une interprétation au second degré. 1. Ce qui leur advient après la mort de Jésus est interprété comme une rencontre personnelle de ce Jésus qu'ils avaient suivi jusqu'à la croix. 2. Puisque ce Jésus est vivant, on remonte de cet être en vie au-delà de la mort à son fondement : l'action de Dieu qui a vaincu la mort en Jésus en le suscitant à la vie, la Résurrection proprement dite, étant bien entendu qu'il n'y eut aucun témoin de cet « événement ». L'identification de ce dont les disciples ont fait l'expérience avec Jésus les conduit donc à l'affirmation « *Jésus est ressuscité* ». Autrement dit, pour exprimer cette rencontre de Jésus, ils font appel à une représentation qu'ils empruntent à leur tradition, c'est-à-dire la tradition juive et plus particulièrement le courant de cette tradition marqué par la pensée apocalyptique.

L'idée de résurrection des morts était dans le judaïsme l'expression non d'une expérience, mais d'une espérance, d'une attente dirigée vers l'avenir.

4. Moltmann dit de la sorte que la Résurrection de Jésus est historique en ce qu'elle est un « événement instituant une histoire » (Théologie de l'espérance, Paris, Ed. du Cerf, 1970, p. 194).

fait historique et réalité eschatologique

La promesse et la fidélité de Dieu semblaient être invalidées par la mort des justes. C'est la foi qui alors proteste contre cette absurdité : il n'est pas pensable que Dieu soit mis en échec par la mort. C'est seulement par rapport à cette espérance historique du judaïsme que la théologie peut parler de la Résurrection de Jésus en termes eschatologiques.

Pour s'exprimer, une telle foi ne peut faire appel qu'à des images ou à des symboles, puisque l'expérience manifeste que la mort est le point final de l'existence humaine, sans appel. Remarquons d'ailleurs que la mort elle-même est le plus souvent exprimée en termes symboliques : entrer dans le repos éternel, s'endormir pour toujours... Le mot « Résurrection » inverse le symbole de la mort : de même qu'on peut se relever de maladie ou être éveillé de son sommeil, ainsi Dieu relèvera, éveillera les morts. Mais étant donné que tout le monde sait bien que la mort n'est pas un sommeil, on sait aussi qu'il n'y a pas de réveil. Parler d'un réveil de la mort ne fournit donc pas un concept de l'acte de la fidélité de Dieu au-delà de la mort.

Parallèlement à l'idée de résurrection fondée essentiellement sur le couple symbolique sommeil-réveil, il y a l'expression « *Jésus vit* », qui n'a pas exactement la même structure. Ici, il s'agit du concept de vie, fondé sur l'expérience immédiate, qui est conduit à la limite de sa signification en étant transposé au-delà de son enracinement empirique immédiat. Mais il faut remarquer que si le contenu conceptuel de l'expression « *Jésus vit* » est sans doute plus précis que dans le langage de la résurrection, cette expression relève cependant aussi, pour finir, plus de l'ordre du symbole que de celui du langage logique, du fait que nous n'avons aucune expérience possible d'une vie non immédiatement immergée dans le monde matériel.

conclusion

Comme le fait remarquer Xavier Léon-Dufour⁵, en raison de la place prise par la science historique dans notre culture, il y a lieu de réserver l'expression « fait historique » à ce qui est connaissable par la science avec sa méthode propre. Or la Résurrection comme telle échappe à cette méthode. Il faut donc renoncer à la désigner comme fait historique. On peut cependant parler d'une frange historique de la Résurrection en ce

5. **Résurrection de Jésus et message pascal** (Paris, Ed. du Seuil, 1971, p. 252-254).

Ignace berten

sens que la foi en Jésus ressuscité se réfère à un contexte historique et à un ensemble de faits déterminés.

Cependant, on peut parler de la Résurrection comme d'un « événement réel ». Un événement, car elle est quelque chose qui est advenu à Jésus lui-même : Jésus n'est pas resté dans la mort ; la Résurrection est l'aboutissement de l'« histoire » de Jésus. Et un événement réel, au sens où on dit que Dieu est réel, bien qu'il appartienne à un ordre de réalité autre que la réalité empirique. Et comme le dit encore Léon-Dufour, « réel » est préférable à « métahistorique » ou à « transhistorique » qui sont des expressions trop artificielles.

Enfin on peut encore éventuellement préciser en disant que la Résurrection de Jésus est un événement réel de l'ordre eschatologique, en ce sens que le discours de la résurrection a son lieu dans le langage de l'espérance d'un accomplissement final de la vie humaine et de l'histoire donnée par Dieu, espérance qui, en Israël, avait trouvé son expression la plus vive dans l'attente prophétique et apocalyptique du Royaume de Dieu. Les disciples ont reconnu que cette espérance s'accomplissait de façon inattendue et anticipative dans la personne même de Jésus, qui pouvait dès lors être désigné comme « *le premier-né d'entre les morts* » ou « *le premier d'une multitude de frères* ».

Ignace berten